

VILLE DE SAINT DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

1ère séance de l'année

JEUDI 02 FEVRIER 2023

- Élection du secrétaire de séance.
- Adoption des procès-verbaux des conseils municipaux du 24 novembre 2022 et 15 décembre 2022.
- Communications du Maire.
- Communication de la liste des décisions prises conformément aux délibérations donnant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES IMPORTANTES

- 1 Evolution de l'exécutif municipal*
- 2 Rapport de présentation du bilan de la première année du plan d'action de lutte contre l'habitat indigne de la ville de Saint-Denis.*
- 3 Convention partenariale Ville-ENEDIS pour la prévention et la lutte contre l'habitat indigne.*
- 4 Convention partenariale Ville-VEOLIA pour la prévention et la lutte contre l'habitat indigne.*
- 5 Convention de subvention relative au renforcement de la permanence ADIL à destination des ménages victimes d'habitat indigne.*

AFFAIRES GENERALES

- 1 *Approbation de la convention pour la coupe du monde de Rugby avec le GIP France 2023.*
- 2 *Montage/démontage/exploitation du Village Rugby dans le cadre de la coupe du monde de rugby
Procédure : Adaptée de type 5.*
- 3 *Saint-Denis qui sauve - une approche globale pour améliorer la réponse des premiers secours.*
- 4 *Renouvellement du partenariat avec le réseau Ciné-Relax.*
- 5 *Adoption d'une convention avec l'établissement public de santé de Ville Evrard permettant la mise en place d'une consultation de psychiatrie au sein du CMS Cygne.*
- 6 *Convention avec la Métropole du Grand Paris pour la réalisation d'inventaires écologiques sur la ville.*
- 7 *Renouvellement des conventions financières et de partenariat entre la Ville de Saint-Denis :*
 - *l'association Festival de Saint-Denis.*
 - *l'association Cinéma l'Écran*
 - *le Théâtre G. Philippe - Centre Dramatique National*
 - *l'association Périphéries*
- 8 *Approbation d'un bail locatif de 10 ans au bénéfice de la compagnie DCA-Philippe Decouflé.*
- 9 *Approbation du rapport d'activité du SMIREC pour l'année 2021*
- 10 *Présentation du rapport de gestion 2021 de la SEM Saint-Denis Commerces.*
- 11 *Communication des rapports d'activité 2021 du SIFUREP et du Syndicat Intercommunal du Cimetière des Joncherolles.*
- 12 *Gestion des véhicules municipaux : information sur la mise en place d'un nouveau règlement intérieur, conditions de mise à disposition des véhicules aux élu.e.s et agent.e.s et prise en charge exceptionnelle de contraventions antérieures.*

AFFAIRES COURANTES

- 1 *Travaux de rénovation de la grande tribune du parc des sports Auguste Delaune
Lancement d'une procédure adaptée de type 4 pour les travaux et avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre passé selon une procédure avec négociation*
- 2 *Travaux de rénovation de la piste d'athlétisme du Parc des Sports Auguste Delaune
Procédure : Adaptée de type 4*
- 3 *Convention de subvention au titre du dispositif ' Conseiller numérique France Services '.*
- 4 *Sécurisation des cheminements et traversées piétonnes du quartier Pleyel dans le contexte des chantiers de construction des ouvrages olympiques et paralympiques -*

Approbation de la convention cadre et des protocoles d'accord individuels entre la Commune de Saint-Denis et les partenaires financeurs.

- 5 Attribution de subventions dans le cadre de la seconde session du Fonds d'Initiatives Associatives (FIA) - Session novembre 2022 - Rectification - Association MUR 93.*
- 6 Convention tripartite entre l'association La Fabrique des impossibles, la Région Ile-de-France et la ville de Saint-Denis.*
- 7 Subvention d'investissement à l'association de l'Avant-Garde de Saint-Denis.*
- 8 Saison jeune public Et moi alors ? 2022-2023 : Signature d'une convention de coréalisation et de coproduction 2023 entre la Ville de Saint-Denis et le Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis - Centre dramatique national.*
- 9 Composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (F3SCT)*
- 10 Mise en place d'astreintes au sein de la Direction de la Communication*
- 11 Modifications de poste dans le cadre d'ajustements organisationnels*

Saint-Denis, le 27 janvier 2023

Le Maire,

Mathieu HANOTIN